

N°FIN/2022/98**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	1 ^{er} décembre 2022	Nombre de conseillers communaux
Date d'affichage de la convocation :	1 ^{er} décembre 2022	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 41 Votants : 47

Séance du 8 décembre 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi huit décembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRES CARTES, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Bernard MORAINÉ, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothee BRICOUT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
Mme Marie-Hélène GOUEDARD, pouvoir à M. Richard ZEIGER
M. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à Mme Christine LEMOINE
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY
Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à M. Nicolas SORET
M. Nicolas DEILLER
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Décision modificative n°2 – Année 2022 Budget Principal.**

FIN/2022/98

Conseil communautaire du
8 décembre 2022**Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 2 - ANNEE 2022 BUDGET PRINCIPAL.**

Vu la délibération en date du 13 avril 2022, n° FIN/2022/23 portant sur le vote du budget primitif 2022 du budget principal,

Vu la délibération en date du 17 novembre 2022, n° FIN/2022/80 relative à la décision modificative n°1,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits sur ce budget,

Décision modificative n° 2 année 2022 budget principal CCJ

Section de fonctionnement

Dépenses		Propositions	Recettes		Propositions
Chap 011	Charges à caractère général	-60 000,00	Chap 73	Impôts et taxes	168 236,00
6245	Transport collectifs (Transfert de la P'tite navette reportée à 2023)	-60 000,00	7351	Complément fraction TVA pour la compensation de la suppression de la TH sur les résidences principales (BP 2022 : 2 403 281€)	156 236,00
			731721	Complément taxe de séjour	12 000,00
Chap 014	Atténuations de produits	81 100,00			
739211	Ajustement des attributions de compensation du fait notamment du transfert de la P'tite navette reporté en 2023 (BP 2022 : 4 648 792 €)	54 600,00			
7392221	Complément contribution au FPIC (BP 2022 : 40 000€)	14 500,00			
7398	Complément reversement taxe de séjour à l'Office de tourisme du Jovinien et au département	12 000,00			
Chap 65	Charges diverses de gestion courante	43 676,00			
651123	Participation au fonds départemental des personnes handicapées	4 192,00			
65888	Apurement de créances prescrites (dont 712 € conformément à la délibération du 28 septembre 2022)	859,00			
65736411	Complément subvention d'équilibre au budget annexe piscine (BP 2022 : 964 435,16 €)	21 155,00			
65736412	Complément subvention d'équilibre au budget annexe aire d'accueil des gens du voyage (BP 2022 : 71 480 €)	17 470,00			
Chap 68	Dotations aux provisions	1 000,00			
6817	Dotations aux provisions des actifs circulants	1 000,00			
Chap 023	Virement à la section d'investissement	102 460,00			
023	Virement à la section d'investissement	102 460,00			
Total		168 236,00	Total		168 236,00

Décision modificative n° 2 année 2022 budget principal CCJ

Section d'investissement

Dépenses		Propositions	Recettes		Propositions
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	Chap 13	Subventions d'investissement	193 500,00
Art 165	Remboursement de dépôts de garantie	1 000,00	13241	Fonds de concours pour les travaux de voirie	193 500,00
			Chap 021	Virement en provenance de la section de fonctionnement	102 460,00
			021	Virement en provenance de la section de fonctionnement	102 460,00
			Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	-294 960,00
			1641	Emprunts	-294 960,00
Total		1 000,00	Total		1 000,00

Vu l'exposé du vice-président,

Vu la Conférence des Maires et la Commission des Finances du mercredi 30 novembre 2022,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE la décision modificative ci-dessus,

AJUSTE les crédits du budget principal,

APPROUVE le complément de subvention d'équilibre 2022 au budget annexe « piscine » d'un montant de 21 155 €, portant cette subvention à 985 590,46 €,

APPROUVE le complément de subvention d'équilibre 2022 au budget annexe « Aire d'accueil des gens du voyage » d'un montant de 17 470 €, portant cette subvention à 88 950 €,

RAPPELLE la subvention d'équilibre 2022 au budget annexe « ZAE » inscrite au budget primitif 2022 pour un montant de 74 550 €,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette décision modificative.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND